



aforpa
@ccélérateur de réussite

CQP*

PC

Peintre Confirmé

1 200

jeunes en formation
en alternance

3 500

entreprises
partenaires

110

collaborateurs

6

centres de formation
en Ile-De-France

90%

de réussite
à l'examen

Le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) est une certification reconnue par la convention collective nationale de branche des services de l'automobile.
L'obtention de cette qualification favorise l'insertion professionnelle durable par l'acquisition de compétences professionnelles attendues par les entreprises des services de l'automobile.

aforpa.fr

*CQP = certificat de qualification professionnelle (vise une Qualification reconnue par la branche des services de l'automobile et de la mobilité)

L'admission et les prérequis

(critères et modalités)

- **Public** : Aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de plus de 26 ans,
- **Niveau** : Titulaire d'un CAP « Peintre en carrosserie » ou d'un BAC PRO « Réparation des carrosseries »,
- **Statut** : salarié dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
- **Admission** : présélection sur dossier, tests de positionnement et entretien de motivation,
- **Accompagnement à la recherche d'entreprise**,
- **Admission définitive** dès signature du contrat de professionnalisation.

Les qualités et aptitudes professionnelles requises

- Etre minutieux et rigoureux,
- Avoir le sens de l'esthétique,
- Etre méthodique et réfléchi pour effectuer les différentes interventions,
- Etre autonome,
- Avoir un bon contact humain/ relation clientèle.

La formation

(durée, rythme, coût)

- En 1 an - **450 heures (dont 9 h d'évaluations)**,
- **Alternance** : 1 semaine en centre de formation / 1 semaine en entreprise,
- Formation dans le cadre d'un contrat de professionnalisation,
- Formation visant une qualification professionnelle reconnue par la branche des services de l'automobile et de la mobilité.

Les activités professionnelles d'un Peintre Confirmé

Le peintre confirmé en carrosserie prépare les surfaces, détermine, réalise, applique les teintes et produits peinture en autonomie sur un véhicule afin de restituer son esthétique initiale.

Activités de professionnelles

- Préparation et traitement des surfaces,
- Préparation des teintes et correction des couleurs,
- Application des peintures et des vernis,
- Intervention sur les véhicules électriques et hybrides.

Autres activités techniques associées

- Respectueux des règles liées aux différentes normes en relation avec les différentes interventions,
- Respectueux des règles environnementales et de recyclage des déchets,
- Respectueux des règles de sécurité à mettre en œuvre pour chaque intervention.

Activités de service en relation avec l'organisation des interventions

- Utilisation de la documentation technique,
- Organisation et gestion de l'intervention,
- Entretien des équipements,
- Gestion des stocks peinture et consommables.

Activités de service en relation avec la gestion des interventions

- Accueil et conseil de la clientèle,
- Etablissement de tous documents utiles,
- Rendre compte des interventions,
- Restitution du véhicule à la clientèle.

Les perspectives professionnelles

A l'issue de la formation, le titulaire du CQP Peintre Confirmé exerce son métier dans une entreprise du secteur de la Réparation des Véhicules automobiles disposant d'une infrastructure en carrosserie/peinture.

Ce CQP permet d'accéder au métier relevant du secteur de la peinture en carrosserie :

- Peintre en carrosserie
- Carrossier peintre
- Chef d'équipe Carrosserie / peinture

Les poursuites d'études possibles

Le CQP vise en priorité une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du titre.

Les + de la formation

- Une expérience professionnelle,
- Qualifications professionnelles associées : habilitation B0L,
- Des formateurs issus du milieu professionnel,
- Des plateformes techniques rénovées,
- Un développement des outils et techniques numériques,
- Un accueil adapté et personnalisés des jeunes en situation de handicap.

Le programme de la formation

Les compétences clés visées par le CQP :

- Organiser et gérer une intervention de peinture en carrosserie ainsi que la relation client,
- Réaliser les opérations de préparation de surfaces et de teintes, d'application des teintes et produits peinture sur un véhicule afin de restituer son esthétique initiale en toute sécurité et dans le respect de la réglementation en vigueur.

